

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	44 (1971)
Heft:	3
Artikel:	"SOS Préalpes" : non aux remontées mécaniques
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-127058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«SOS Préalpes»: non aux remontées mécaniques

53

Les projets d'aménagement de la région du Folly par la Société Montreux-Téléneige ont suscité la création d'un mouvement d'opposition appelé «SOS Préalpes», dirigé par M. Claude Bourgeois, directeur du collège de Vevey, et qui se propose, comme son nom l'indique, de sauvegarder dans leur intégrité les hauts de Vevey et de Montreux.

Après le communiqué de Montreux-Téléneige S. A. indiquant qu'il restreignait ses projets à un équipement du Folly en remontées mécaniques, «SOS Préalpes» n'a pas désarmé et rend publique sa position. Voici les principaux passages de sa déclaration, signée par MM. C. Bourgeois et G. Chaboz:

«Nous relevons une contradiction inquiétante entre les propos tenus par Montreux-Téléneige S. A. lors de sa conférence de presse de janvier et le communiqué rectificatif que les promoteurs ont publié dernièrement. Ce n'est pas nous qui avons inventé, pour les besoins de notre cause, le «trop fameux lac d'accumulation et l'héliport», et les architectes qui en ont conçu l'idée ont dû, nécessairement, être mandatés par Montreux-Téléneige S. A. Il y a lieu de craindre que cette société n'entende jouer la carte du grignotement: on commence modestement, pour ne pas alarmer les gens; puis on «améliore»; ensuite on «développe»; enfin le mal est fait, et il est sans remède.

» On peut aussi remarquer que les skilifts et télésièges qui ne bénéficient pas d'une infrastructure touristique proche, qui ne relèvent pas d'une station de montagne, sont rarement rentables. Ainsi donc, les premiers projets de Montreux-Téléneige S. A., si funestes qu'ils fussent, avaient au moins pour eux une certaine cohérence financière. Ils ne l'ont plus guère. Et cette entreprise paraît vouée à la faillite, si elle n'est pas subventionnée. Mais qui la subventionnera?

» Toutefois, nous estimons que la plus ou moins grande rentabilité des installations projetées doit être tenue, en l'occurrence, pour une préoccupation accessoire.

» Le projet de Montreux-Téléneige S. A. si «raisonnable» qu'il soit devenu, n'est qu'un exemple de plus des atteintes qui menacent notre patrimoine naturel aux quatre coins du pays de Vaud (sans parler du reste de la Suisse et de l'Europe). Nous continuerons donc à combattre ce projet, en demandant aux autorités cantonales l'établissement d'un plan d'aménagement général des Préalpes

La préparation du 5^e congrès du CIB

22-30 juin 1971 à Versailles

La préparation du 5^e congrès du CIB, qui se tiendra au Palais des Congrès de Versailles du 22 au 30 juin 1971, se poursuit activement:

Quarante et un rapports provocatifs portant sur l'un ou l'autre des seize thèmes du congrès ont été reçus, traduits et envoyés aux experts «répondeurs». Ceux-ci ont la charge de rapports en réponse où ils discutent et complètent les éléments des rapports provocatifs. Tous ces documents seront édités avant le congrès et envoyés aux inscrits sous forme d'un livre dont le deuxième tome sera publié après le congrès. Les rapports seront rapidement présentés en séance et constitueront le point de départ des discussions.

L'orientation générale du congrès, dont le titre est: «De la recherche à la pratique: le défi de l'application», est de constater l'état des connaissances utiles au bâtiment et le degré de leur application dans la pratique. On espère que ce sera l'occasion pour les gens du bâtiment de mieux connaître ce qui existe déjà et aussi de déterminer ce qu'il faudrait faire pour que ce qui est connu soit mieux répandu et utilisé.

Pratiquement tout le domaine des sciences et techniques du bâtiment sera couvert sous les seize thèmes du congrès:

1. Les données naturelles.
2. Les exigences des utilisateurs.
3. L'acoustique.
4. L'hygrothermique.
5. L'informatique.
6. La statique.
7. Le feu.
8. L'économie de la construction.
9. Les aides pour la conception:
 - la documentation,
 - les méthodes d'évaluation des bâtiments, des composants et des matériaux,
 - les nombres,

vaudoises, qui définisse clairement les zones touristiques et les zones naturelles, et qui range dans ces dernières la région Orgevaux-Folly-Molard.

»Pour appuyer notre intervention auprès de l'Etat, nous lancerons sous peu une pétition adressée aux autorités cantonales.»